

LIVRET D'ACCUEIL SIMPLIFIÉ

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La Polyclinique du Parc est une clinique MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique) certifiée en 2017 en catégorie A par la Haute Autorité de Santé.

L'OFFRE DE SOINS

Chirurgie
Maternité et néonatalogie niveau 2A
Médecine
Chimiothérapie
Urgences 24/24h

L'ETABLISSEMENT PROPOSE EGALEMENT UN ACCES AUX SOINS DE SUPPORT :

- Assistante sociale
- Diététicienne-nutritionniste
- kinésithérapeutes
- Médecins de la douleur
- Psychologues
- Socio-esthéticienne
- Reflexologue

LA POLYCLINIQUE DU PARC EST EQUIPEE D'UN PLATEAU TECHNIQUE, MODERNE ET PERFORMANT.

Le site de la Polyclinique dispose également d'un accès direct à :

- l'imagerie médicale : scanner, IRM, radiologie conventionnelle et scintigraphie
- la biologie médicale et l'anatomopathologie
- la radiothérapie à l'ILC Maurice Tubiana

VOTRE PARCOURS :

PREADMISSION

Quoi ?

La pré admission correspond à la réservation de votre séjour. Elle est obligatoire pour l'organisation de votre séjour.

Quand ?

Nous vous conseillons de faire votre pré admission après votre consultation avec le praticien spécialisé ou lors de votre rendez-vous avec l'anesthésiste.

Où ?

Les bureaux des préadmissions se situent dans le hall principal à l'accueil de la Polyclinique.

- Du lundi au vendredi de 8h15 à 18h30
- Le samedi de 9h à 12h

DOCUMENTS

Lors de votre préadmission, pour que votre dossier administratif soit complet, que votre hospitalisation soit prise en charge et pour vous dispenser de l'avance des frais le cas échéant, vous devez vous munir des documents ci-après :

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité ou le livret de famille pour les mineurs)
- Votre carte vitale en cours de validité ou son attestation
- Votre carte de complémentaire santé en cours de validité (mutuelle, assurance, prévoyance)
- La déclaration d'accident de travail si nécessaire
- La feuille de séjour remise à la consultation du praticien
- Le formulaire rempli « Personne de confiance / personne à prévenir »
- L'autorisation de soins pour mineurs et majeurs protégés signé des deux parents

Vous n'êtes pas assuré(e) social(e)

Un devis sera alors réalisé, vous serez redevable de la totalité des frais. Lors de votre admission, il vous sera demandé une caution en provision correspondant à la totalité des frais estimés d'hospitalisation.

Cas particuliers

Pour les ressortissants de l'Union Européenne, il vous sera demandé de présenter votre carte européenne de santé.

ADMISSION

HOSPITALISATION COMPLETE ET AMBULATOIRE

Les admissions vous reçoivent du lundi au jeudi de 07h à 17h30 et le vendredi de 07h à 16h30.
Le samedi de 08h30 à 13h Le dimanche de 14h à 18h30.

Si votre préadmission a bien été effectuée, merci de rapporter votre pièce d'identité.

- Les éléments de votre dossier médical personnel :
- Votre carte de groupe sanguin
- Vos résultats d'examens (bilans sanguins et urinaires, radios, scanner, IRM, doppler, ...)
- Vos ordonnances de traitement médicamenteux en cours
- Vos comptes rendus d'hospitalisation
- Vos lettres de spécialistes ou tous autres documents liés à votre hospitalisation

SEJOUR

VOTRE CHAMBRE

Selon nos disponibilités le jour de votre entrée, vous serez installé(e) dans la chambre correspondant à votre demande.

Certaines complémentaires santé remboursent les frais de chambre particulière. Dans le cadre du Parcours Patient, nous nous renseignons auprès de votre complémentaire.

REPAS (PAUSE GOURMANDE EN AMBULATOIRE)

Les menus sont élaborés par une diététicienne nutritionniste. Les repas sont préparés par une équipe de professionnelle au sein de la Polyclinique.

Si l'un de vos accompagnants souhaite déjeuner avec vous dans votre chambre, votre commande sera à passer auprès de la cafétéria (poste 8484) avant 11h pour un déjeuner le jour même ou avant 17h pour un dîner le jour même.

Le week-end, renseignez vous auprès du bar pour connaître les modalités.

Les repas sont adaptés aux différents régimes ou religions et respectent les besoins nutritionnels. Si vous suivez un régime alimentaire ou si vous avez des allergies particulières, veuillez le signaler à l'infirmière dès votre arrivée.

La Polyclinique bénéficie d'un restaurant situé au niveau -1. Il est ouvert de 12h00 à 14h30 (service de 12h à 13h15).

Vous pouvez prendre vos repas, inviter votre famille ou amis. Vous pourrez y déguster les plats de notre carte gastronomique.

Une cafétéria et un point presse sont à votre disposition au rez-de-chaussée, ouverte :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h45 / Samedi de 10h30 à 14h - 14h30 à 17h30

Dimanche et jours fériés de 10h45 à 14h et de 14h30 à 17h45

En dehors de ces horaires, des distributeurs automatiques sont à votre disposition dans le hall principal.

Par mesure d'hygiène, il est interdit d'introduire des produits alimentaires dans les chambres.

PRESTATIONS HOTELIERES

Pour votre confort, nous vous proposons une offre de prestations hôtelières variées : TV, téléphone, wifi, coiffure, soins esthétiques ou repas gourmands.

TELEPHONE

Toutes les chambres sont équipées d'un téléphone. Pour appeler l'extérieur, composez le 0.

Afin de respecter la tranquillité des autres patients, merci de placer votre mobile en mode silencieux.

En raison des risques d'interférences électromagnétiques sur les équipements médicaux, les téléphones portables doivent être éteints dans certaines zones de l'établissement.

LINGE ET EFFETS PERSONNELS

Pour votre hospitalisation, nous vous remercions d'apporter vos effets personnels (pyjama, robe de chambre, chaussure d'intérieur, etc.) et votre nécessaire de toilette (serviettes et gants de toilette). L'établissement n'assure pas l'entretien des effets personnels.

EN CAS DE BESOIN AU COURS DE VOTRE SEJOUR

Pour toutes demandes de renseignement, contactez le 9 (standard) depuis un poste fixe.

SORTIE

Toute sortie de l'établissement est soumise à une autorisation médicale préalable. La date de sortie est fixée par votre praticien.

Le jour de votre départ, vous seront remis :

- Vos examens, bilans, traitements personnels
- Les ordonnances de sortie et consignes éventuelles
- Votre bulletin de sortie

Excepté pour les patients en ambulatoire, merci de vous rendre au bureau des sorties situé dans le hall d'accueil.

Tous les documents administratifs qui vous sont nécessaires vous seront remis au moment de votre sortie. La Clinique est un établissement conventionné. Les frais de séjour seront réglés en fonction de votre situation à l'égard des organismes obligatoires d'assurance maladie.

SI VOUS ETES ASSURE SOCIAL :

- Soit les frais de séjour sont pris en charge à 100%, c'est le cas si vous relevez d'une situation d'exonération du ticket modérateur.
- Soit les frais de séjour sont pris en charge à 80% : les 20% restants (le ticket modérateur) sont à votre charge ou, le cas échéant, à votre mutuelle pendant les trente premiers jours de votre hospitalisation. Ce ticket modérateur vous sera envoyé à votre domicile, après votre hospitalisation.
- Certains actes de biologie ne sont pas pris en charge dans le cadre de l'hospitalisation. Le laboratoire peut vous demander par courrier, après votre hospitalisation, de régulariser le règlement de vos examens biologiques.

SI VOUS N'ETES PAS ASSURE SOCIAL:

Vous êtes redevable de la totalité des frais. Un devis sera établi, et le montant des frais vous sera demandé dès votre admission dans l'établissement.

REMARQUES :

Si vous n'habitez pas le département, votre organisme de sécurité sociale peut imposer le tarif de l'établissement le plus proche de votre domicile, même si vous êtes pris en charge à 100%. Dans ce cas, la différence sera à votre charge.

Indépendamment de ce(s) règlement(s), certains frais peuvent rester à votre charge :

- Le forfait journalier hospitalier de 20 € représente la participation des assurés aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par l'hospitalisation.
- Le forfait séjour de 24 € « participation assuré social » demandé pour tout acte chirurgical ou médical dont le montant est égal ou supérieur à 120 € (selon le décret 2006-707 du 19 juin 2006).
- Les prestations pour exigence particulière du patient que vous aurez choisies dans le cadre de l'offre hôtelière de l'établissement.

Le bureau des pré admissions est à votre disposition pour de plus amples renseignements.

